

Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

MAI • JUIN • JUILLET • AOÛT 2022

DOSSIER

La CCSSOM entretient et rénove les voiries

NOUVEAU

**Baptêmes de plongée
à la piscine de plein air**

NOS VILLAGES

**À la source de notre
chaîne alimentaire**

*Rénovation complète
de la rue du Pilori, cet été,
à Saron-sur-Aube. Un bel exemple
de travaux réalisés conjointement
par les communes et la CCSSOM*



CCSSOM.FR

A noter

SÉJOUR ADOS



NATURE, SPORT ET CONVIVIALITÉ

Du 11 au 17 juillet 2022, les ados se sont rendus à 30 min de Vallon Pont d'Arc, en Ardèche, en séjour découverte sportive & nature. Entre spéléologie et Via corda, en passant par du canoë ou encore de la rando-pédestre, les jeunes ont pu découvrir les joies de la nature en alliant sport et convivialité.

Avec un effectif de 50 ados (25 Anglure / 25 Esternay), « esprit d'équipe », « joie de vivre », « respect » ont été les maîtres mots du séjour.

NOUVEAUTÉ

ÇA Y EST ! AU 1^{er} JANVIER 2023
**TOUS LES EMBALLAGES
VONT DANS LE SAC JAUNE**

**Un geste
simplifié pour
un tri renforcé.**

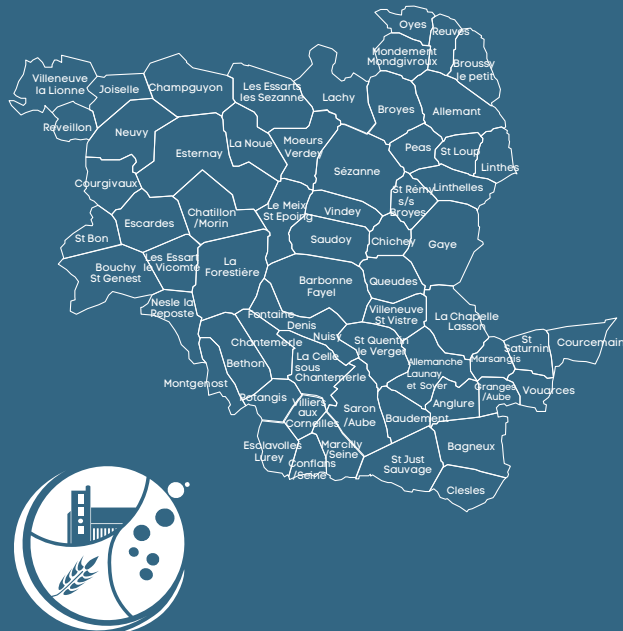
C'est facile* et
c'est bon pour
l'environnement.

**Bientôt une
communication
dédiée dans vos
boîtes à lettres.**

**pas besoin de laver,
juste vider et séparer*



Le territoire de la CCSSOM



ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
BROSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • REUVES
RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
VILLENEUVE-LA-LIONNE
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N° 8 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Ont contribué activement à ce numéro : Cédric Aubin, Bettina Roche, Pauline Chéyère, Denis Doyard • Conception réalisation : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr - Imprimé à 12 700 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : Septembre 2022 - N° ISSN : en cours.





— Cyril Laurent, Président de la CCSSOM

Pourquoi avoir mis fin à la participation au transport scolaire ?

Il est important de rappeler que cette compétence est exercée par la Région Grand Est. Cette dernière, et elle seule, a décidé une participation des familles à hauteur de 94 € par enfant transporté (contre 12 € auparavant) avec une application dès 2021.

Le SMIS (Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire de Sézanne) a alors pris la décision de prendre en charge 60 €. La CCSSOM a de son côté fait le choix, par équité sur le territoire, d'en faire de même pour la partie Anglure (hors SMIS). Elle a également décidé de prendre à sa charge, la première année, 22 € pour ne pas que les familles soient trop pénalisées financièrement. En 2022, dans un contexte budgétaire de plus en plus complexe et contraint, le SMIS puis la CCSSOM, chacun pour leur partie de territoire, n'ont pas souhaité prendre en charge ce surcoût et ont renoncé, avec regret, à cette participation. ●

3 questions à Cyril Laurent

Pourquoi avoir mis fin à la gratuité de l'aide aux devoirs ?

Il est important d'aborder cette question dans sa globalité à l'échelle de notre intercommunalité. Ce service a un coût d'environ 54 000 € / an.

La gratuité entraînait une fréquentation accrue par rapport à l'accueil du soir qui lui est payant. Dans certaines écoles du territoire, ce surplus d'enfants, que les enseignants ne pouvaient accueillir, a entraîné, purement et simplement, la fermeture du service.

Autrement dit, on se retrouvait dans une situation aberrante ! En alignant le tarif des études surveillées sur celui du service d'accueil (de 0.40 €/h à 1.15 €/h suivant le quotient familial sur Sézanne actuellement), on évite ainsi ce type de situation. Le service coûte donc aux familles entre 6.80 € et 19.55€ par mois (selon le quotient familial). Même si cette somme peut constituer une difficulté pour certaines familles, celle-ci doit être mise en perspective par rapport aux autres dépenses...

Avec cette participation des familles, la prise en charge de ce service par la CCSSOM reste garantie à 75%.

Pour finir, je tiens à insister sur le fait que les élus de la CCSSOM ont à cœur de travailler pour une équité et une harmonisation des services sur notre territoire. La disparité héritée des 3 anciennes intercos nécessite une harmonisation qui entraîne inévitablement des modifications de services, de coûts ou encore d'organisation. En 2025, les tarifs de nos services périscolaires seront les mêmes sur tout le territoire après un lissage sur 5 ans. Une étape qui a suscité beaucoup de débats et d'échanges mais qui s'avère indispensable pour une plus grande équité entre usagers. ●

Comment la CCSSOM aborde-t-elle cette rentrée scolaire 2022/2023 ?

La Communauté de Communes dispose de la compétence scolaire et périscolaire. Elle accueille en cette rentrée plus de 1560 élèves sur les 13 sites répartis sur le territoire. Nous observons, depuis près de 5 ans, une baisse continue des effectifs dans nos écoles. En dépit de cette évolution à laquelle nous sommes particulièrement attentifs et qui repose sur de multiples facteurs, la CCSSOM ne ménage pas ses efforts dans ces domaines essentiels. Le cadre de vie de nos écoliers est l'une de nos priorités. Nous avons engagé en 2022 plus de 520 000 € de travaux d'investissement divers dans nos écoles. Nous continuons sur Sézanne notre plan « cantines scolaires » pour éviter de déplacer les enfants en car le midi et leur permettre de manger sur place plus sereinement et ce dans des conditions optimales, c'est une enveloppe de 2 561 000 € pour 4 sites. Mais la CCSSOM assure aussi une part importante du fonctionnement quotidien en prenant 55% de la restauration scolaire, 45% de la garderie du matin et du soir, 65% de l'accueil du mercredi, 60% des ALSH, 75% des voyages scolaires. Cela représente plus de 4 240 000 € en fonctionnement chaque année soit 33% du budget. Les familles ont donc une facture finale très limitée. La CCSSOM est là pour nos enfants au quotidien et le sera encore pour l'avenir avec tout le sérieux et la rigueur que l'école républicaine exige.

Près de 100 agents intercommunaux sont mobilisés chaque année pour entretenir nos écoles, servir nos enfants ou encore les garder et mettre en place des activités. Vous me permettez de remercier ces agents qui remplissent leurs missions avec passion et générosité au quotidien. Je suis fier de leur travail et de leur professionnalisme. ●

Sur son territoire, la CCSSOM entretient ou rénove l'équivalent de 360 km de **voiries**, ce qui couvre 75 % des voiries communales

Lors de travaux sur des voiries, la prise en charge se découpe de la manière suivante :

RÉSEAUX EAUX PLUVIALES

en agglomération

70 % CCSSOM

30 % communes

hors agglomération

100 % communes

BORDURES

70 % CCSSOM

30 % communes



CHAUSSÉES

sauf cas de voiries nationales
ou départementales

70 % CCSSOM

30 % communes

TROTTOIRS

100 % communes

Les travaux sont
systématiquement réalisés
par des prestataires extérieurs
mais ils restent pilotés et
contrôlés par la CCSSOM.



L'entretien des voiries financé à 100 % par la CCSSOM consiste à réaliser les travaux de :

- Purge pour supprimer les affaissements
- Préparation avant enduisage (bouchage de nids-de-poule, reprofilage de voirie...)
- Dérasement d'accotements
- Enduisage pour redonner une étanchéité à la chaussée
- Curage et reprofilage de fossés en agglomération

Les travaux neufs de voirie financés à hauteur de 30 % par les communes, consistent à refaire essentiellement :

- la structure et la réfection de la voirie
- les bordures et les caniveaux
- les réseaux d'eaux pluviales et leurs accessoires (avaloirs...)



En chiffres

1,7

million d'euros
pour la rénovation

800 000

euros pour l'entretien
des voiries en 2021

Principaux travaux des voies intercommunales qui peuvent être effectués par la CCSSOM



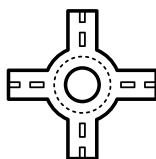
La chaussée

- Entretien courant et préparation de la chaussée avant les enduisages (effondrement, nids de poule...)
- Réparation des voiries en pavés
- Mise à niveau ou remplacement des fontes de voiries (tampons, bouches à clé...) pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement

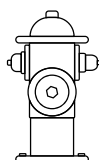


Les ouvrages d'art

Entretien ou réhabilitation des ponts et des murs de soutènement comprenant notamment la réfection de l'étanchéité, de la chaussée et des trottoirs, la reprise des éléments de sécurité (garde corps...)



Les giratoires



La défense incendie

Mise en place de points d'eau incendie (poteaux, bouches ou citernes)



Les eaux pluviales

- En agglomération, travaux de :
- Réparation des réseaux et des avaloirs
- Création des réseaux de collecte
- Étude en accompagnement des communes

A la charge des communes, ou de la CCSSOM en cas de réhabilitation complète :

- signalisation horizontale (marquages au sol)
- signalisation verticale (panneaux)
- plateaux surélevés ou ralentisseurs en agglomération
- îlots et terre-plein centraux
- mobilier urbain (potelets, abribus)



Baptêmes de plongée à la piscine de plein air

Encadré par des moniteurs professionnels du Club de plongée de Romilly, la piscine de plein air a proposé cet été des baptêmes de plongée, pour les adeptes de nouvelles sensations.

A partir de 8 ans, toute personne suffisamment à l'aise dans l'eau peut découvrir la plongée.

Déroulement d'une séance

Tout d'abord, une présentation générale de l'activité est effectuée sur le bord de la piscine. Les consignes de sécurité sont expliquées (décompression des oreilles, signes pour communiquer sous l'eau), le matériel et l'équipement sont présentés.

Une fois équipé, le plongeur novice apprend à respirer avec la bouteille tête dans l'eau. Puis, le moniteur vérifie que les signes de communication ont bien été intégrés. Ensuite, c'est parti !

Accompagné du moniteur, le plongeur néophyte se déplace en immersion complète sous l'eau avec la bouteille sur le dos pour les plus grands et le double détendeur pour les plus jeunes.

Un arrêt sous l'eau est prévu pour contrôler le bon déroulement de la séance puis le moniteur et son élève évoluent de nouveau sous l'eau en utilisant les signes appris préalablement pour communiquer.

Une fois sortis de l'eau, c'est le débriefing entre le moniteur et son apprenti plongeur, puis le participant se voit remettre un diplôme. ●



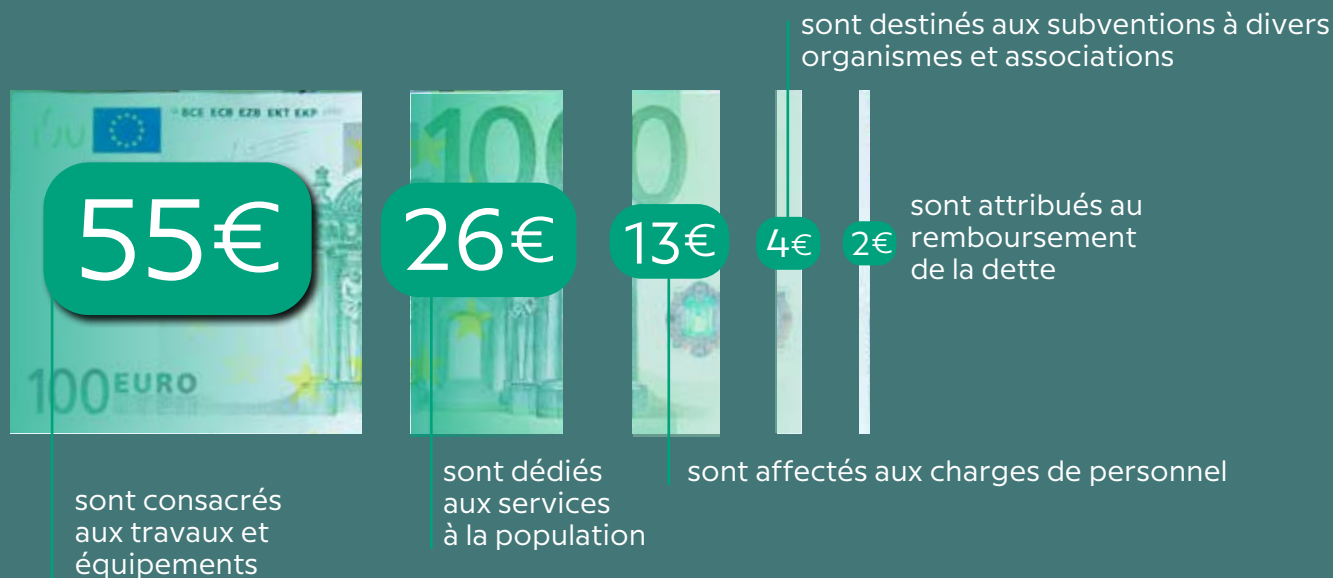
+80

**participants
petits et
grands ont
découvert
cette activité**

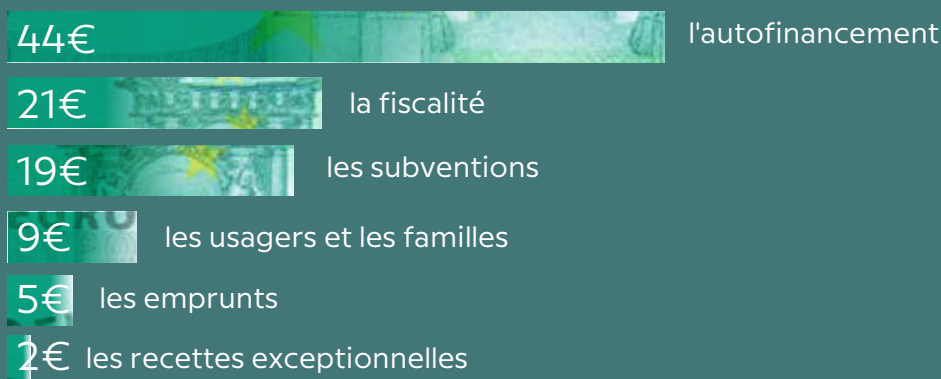
49
millions d'€
c'est le montant total
des budgets gérés
par la CCSSOM

budget 2022

POUR 100€ DÉPENSÉS



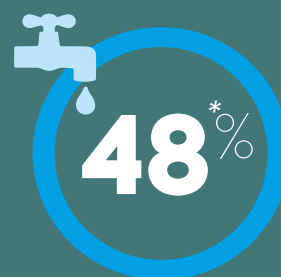
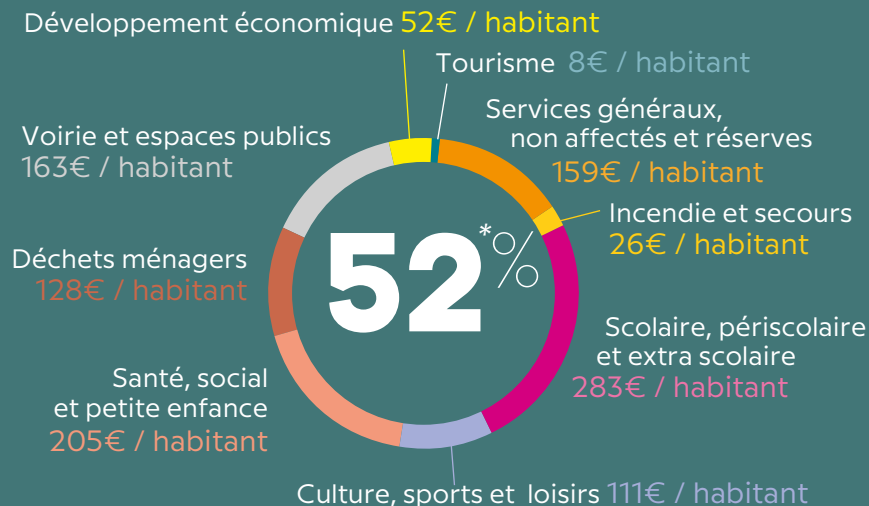
CES 100€ SONT FINANCÉS PAR



Pas
d'augmentation
de la fiscalité
pour 2022

PRINCIPALES POLITIQUES PUBLIQUES

répartition en euros par habitant



Eau et Assainissement

* Les % sont calculés sur l'ensemble des dépenses (travaux, équipements, charges de fonctionnements)

À la source de notre chaîne alimentaire.



*Le légume
préféréd des
français !*

La pomme de terre

Au XVIII^e siècle, Antoine Parmentier, grâce à un ingénieux stratagème et une persévérance remarquable, a donné ses lettres de noblesse à ce tubercule. Pour faire croire qu'il s'agit d'un légume prestigieux réservé au roi et à son entourage, Parmentier fait garder son potager par des gardes royaux... mais uniquement le jour... il faut bien laisser les voleurs et les curieux découvrir ce précieux légume que la cour conserve jalousement. Comme on dit, la rareté fait la valeur...

154 000 ha

plantés en 2021

8 000

exploitants en 2021

3 filières

- consommation,
- féculé (industrie papetière, agro-alimentaire, matériaux et textiles),
- plants pour de nouvelles plantations.

4,5 millions

de tonnes de blé collectées,
en moyenne, dans le Grand
Est en 2021

**Le blé est une
céréale majeure
dans la
transformation :
meunerie,
amidonnerie,
éthanol**

Le blé

L'histoire du blé commence il y a 500 000 ans, avec la cueillette de graminées sauvages puis il est domestiqué il y a environ 10 000 ans au Moyen-Orient.

Dans un premier temps, le blé semble avoir été consommé cru, puis grillé ou cuit sous forme de bouillie puis de galettes sèches. Le blé s'impose ensuite comme l'aliment essentiel de la civilisation occidentale sous forme d'aliments variés : pain, semoule, pâtes, biscuits...

L'Europe importait plus d'une dizaine de millions de tonnes de blé au moment de la grande guerre. Depuis elle est devenue exportatrice.



Péas •

• St-Loup

Linthes •

St-Rémy-sous-Broyes

• Linthelles

Chichey •

Gaye •

Quendos •

villages



La betterave à sucre

Originnaire d'Europe centrale, c'est à la fin du 17^e siècle qu'un chimiste allemand remarque la présence en grande quantité de sucre dans sa racine. Cette racine charnue est utilisée principalement pour la production de sucre (saccharose).

11 étapes sont nécessaires pour produire le sucre.

Premièrement, la récolte et le transport puis le lavage.

Ensuite, c'est le découpage : les racines sont coupées et débitées en fines lamelles appelées les « cossettes ».

5^e étape, la diffusion : les cossettes pénètrent dans un long cylindre par une extrémité, et l'eau tiède qui y circule lentement en sens inverse s'enrichit peu à peu de leur sucre. Les cossettes épuisées, appelées « pulpes » sont récupérées à l'autre bout.

Puis vient la filtration pour retirer les impuretés. Ensuite, l'évaporation : à ce stade le jus contient 15 % de sucre, porté à ébullition, il s'est transformé en sirop contenant 65 à 70 % de saccharose.

La cristallisation, l'essorage, le séchage et le stockage en silo, puis le conditionnement (poudre, morceaux et vrac) clôturent le cycle de transformation de la betterave en sucre.

2 millions

de tonnes de sucre ont été produits en 2020 dans la Marne

27 000

tonnes de betteraves par jour sont transformées à la sucrerie de TEREOS à Connantre

35 kg

de sucre sont consommés en moyenne chaque année par habitant

6 kg

de betteraves sont nécessaires pour obtenir 1 kg de sucre

Le Colza

4 kg

de graines de colza sont nécessaires pour produire 1 litre d'huile

2^e

production régionale d'oléagineux (environ 4 millions de tonnes en France)

Issue d'un croisement naturel ancien du chou et de la navette, la plante, d'abord cultivée en Chine durant l'Antiquité a été introduite au XVIII^e siècle en Europe.

Le colza est principalement destiné à la préparation d'huile alimentaire, à la margarine, à l'alimentation animale (tourteaux) mais aussi à la production de biocarburant.

L'industrie chimique utilise également le colza comme matière première. Grâce à sa composition spéciale en acide gras, il convient comme lubrifiant ou huile hydropique dans le secteur des machines.

Notre Credo

Nous sommes responsables, en premier lieu, envers les patients, les médecins et les infirmières, les mères et les pères de famille et tous ceux qui utilisent nos produits et nos services. Un souci constant de la qualité doit guider nos actions pour répondre à leurs besoins. Nous devons nous efforcer en permanence d'offrir de la valeur, de réduire nos coûts et de maintenir des prix raisonnables. Les commandes de nos clients doivent être exécutées avec rapidité et minutie. Nos partenaires commerciaux doivent obtenir de nous les conditions d'un juste profit.

Nous sommes responsables envers nos employés qui travaillent avec nous dans le monde entier. Nous nous devons d'offrir un environnement de travail inclusif, où chacun doit être considéré dans son individualité. Nous devons respecter la diversité et la dignité, et reconnaître les mérites de chaque personne. Il doit y avoir un sentiment de sécurité, d'épanouissement et de motivation dans l'emploi. L'exécution doit être fiable et adéquate. Tous doivent pouvoir travailler dans un environnement propre, ordonné et sain. Nous devons œuvrer en faveur de la santé et du bien-être de nos employés et les aider à assumer leurs responsabilités familiales et personnelles. Nos employés doivent se sentir libres de faire des suggestions et des réclamations. Des chances égales d'emploi, de développement et d'avancement doivent être offertes à ceux qui en ont la qualité. Nous devons nous assurer que nos leaders sont compétents et qu'ils sont prouvés de justice et d'éthique professionnelle.

Nous sommes responsables envers les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, comme envers la communauté mondiale. Nous devons contribuer à la bonne santé de tous en améliorant l'accès et la qualité des soins partout dans le monde. Nous devons être de bons citoyens, favoriser les œuvres sociales et charitables, améliorer la santé et l'éducation et nous acquitter de notre juste part d'impôt. Nous devons entretenir les terrains, usines et bureaux dont nous avons la puissance en protégeant l'environnement et les ressources naturelles.

Enfin, nous sommes responsables envers nos actionnaires. L'entreprise doit réaliser un profit équitable. Nous devons faire progresser des idées nouvelles. Il faut poursuivre la recherche, développer des programmes novateurs, faire des investissements pour l'avenir et assumer le coût de nos erreurs. Nous devons renouveler nos équipements, construire de nouvelles installations et lancer de nouveaux produits. Nous devons constituer des réserves en prévision des temps plus difficiles. En agissant selon ces principes, nous devons assurer à nos actionnaires un juste revenu de leurs investissements.

Johnson & Johnson



Cédric Gauthier,
directeur du site de
Sézanne devant le
Credo rédigé en 1943
par Robert Wood
Johnson, fondateur
et ancien Président
de 1932 à 1963 de
Johnson & Johnson.

**Ce Credo est plus
qu'une simple
boussole morale,
c'est la recette
du succès des
entreprises du
groupe depuis plus
d'un siècle. Il énonce
les valeurs et guide
les décisions au
quotidien.**

Johnson & Johnson à Sézanne

Une expertise dans les produits d'hygiène féminine

Le site de Sézanne, acquis en 1974, fait partie des 6 sites majeurs du groupe en France. Il emploie 180 salariés qui viennent essentiellement du bassin sézannais mais également de la Marne et de l'Aube. La totalité de la production de l'usine est dédiée aux tampons hygiéniques (marques Netti® et OB®) qui sont vendus dans toute l'Asie et les régions Européennes, Moyen Orient et Afrique.

Avec 40 lignes de production, l'usine produit 3000 tampons à la minute. Par ailleurs, innover a toujours été une priorité pour l'entreprise notamment

sur le plan technique pour répondre aux préoccupations des consommatrices (Bio et sécurité des produits). En cohérence avec cette démarche durable, 100 % du coton utilisé est issu de sources responsables et les packagings sont issus à 75% de carton recyclé. Ces changements rendus possibles grâce à des équipes expertes et motivées ont permis au site de Sézanne de recevoir le Global Supply Chain « Plant d'excellence Award » 2018 pour la meilleure performance en matière de fiabilité. Depuis 2019, des investissements de plus de 8 millions d'euros ont été engagés pour améliorer la performance du site en digitalisant les lignes et améliorant l'ergonomie pour les collaborateurs.



Placer en priorité les besoins et le bien-être des personnes.

Depuis plus de 130 ans, la mission de Johnson & Johnson est de contribuer à maintenir les personnes en bonne santé à tous les âges, en innovant pour la santé et le bien-être de tous, avec une large gamme de produits et solutions, de Santé Beauté Grand Public, de Dispositifs Médicaux et de Pharmacie. Le groupe s'engage à favoriser une approche globale de soins aux personnes : de la prévention au diagnostic et à la thérapie. Il investit également dans la recherche et la science pour faire avancer la santé et le bien-être des personnes.

En chiffres

8

millions d'euros ont été engagés depuis 2019 pour moderniser le site

3 000

tampons sont fabriqués à la minute

40

lignes de production



La santé et la sécurité des collaborateurs constituent une priorité

La prévention des risques est le pilier structurant de la politique de santé et de bien-être pour les collaborateurs de Johnson & Johnson. Elle se manifeste par un accompagnement au quotidien de ses équipes : ergonomie, soutien psychologique, actions pour l'équilibre vie pro-perso, promotion du sport, parentalité...

La diversité, l'équité et l'inclusion sont au cœur de l'entreprise. L'ambition est que chacun se sente libre de s'exprimer, d'apporter son point de vue, son expérience et des idées afin de contribuer à la mission d'entreprise de santé.

Qu'en est-il de la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ?

C'est un axe stratégique chez Johnson & Johnson qui met en place des actions concrètes dans différents domaines notamment dans la réduction de son empreinte carbone à travers : la réduction de la consommation d'électricité, le recyclage des déchets, l'optimisation des transports, l'installation de bornes électriques pour la recharge des véhicules de ses employés.

Johnson & Johnson a d'ores et déjà anticipé la réglementation avec l'installation de nouveaux groupes froids qui répondent à la norme 2025. Au delà de l'engagement environnemental, J&J s'investit aussi auprès des territoires en soutenant des associations comme la Croix Rouge. ●

Les principaux métiers présents sur le site de Sézanne sont dans la production, avec des conducteurs, des régleurs de machine, des électriciens/automaticiens. mais aussi dans les domaines de la qualité, la logistique, la maintenance mais également les services achats, EHS, chefs de projets et engineering



« La Chanson du Champagne » : le nouvel ouvrage « culturo-distrayant » de l'association Chant' Morin !



« La chanson du Champagne » est un ouvrage de Jean-Pierre Béal, René Guyot et Luc Dassens, de 122 pages pleines de personnages historiques, d'anecdotes locales, d'illustrations où les chansons nous racontent la fabuleuse histoire du champagne !

Cet ouvrage, ainsi qu'une exposition associée, s'inscrivent dans la continuité des ouvrages précédents, conjuguant amour de la chanson et amour du territoire.

Déjà disponible à la vente, l'ouvrage sera présenté tout au long du 2^e semestre 2022 grâce à une kyrielle d'animations : concerts, conférences musicales et dégustations. A noter que ce package pourra également être proposé aux structures culturelles ou viticoles pour devenir un outil de promotion de ce produit local et de notre territoire.

plus d'informations : chant.morin@wanadoo.fr

Le projet est soutenu par les fonds européens LEADER du Pays de Brie et Champagne et la Région Grand Est.

ils font la ccssom

Notre territoire bénéficie d'un réseau d'associations riche et diversifié qui participe à l'animation locale et à la qualité du cadre de vie rural. A la découverte de deux projets mis en place récemment sur le territoire et accompagnés par les fonds européens LEADER du Pays de Brie et Champagne !

Retour sur le Festival « Bière sur Zik 2022 » à Saint-Just Sauvage !

L'association "Copains d'ici" s'était fixée plusieurs objectifs pour sa première fête de la bière organisée en plein air à Saint-Just Sauvage et notamment : animer le territoire, mettre en valeur les producteurs et artisans locaux, miser sur le local...

Pari réussi pour cette édition 2022 : 12 groupes locaux et nationaux ont assuré les concerts, 25 producteurs et artisans ont pu faire découvrir leurs produits sur le marché, 10 brasseurs et 6 food truck étaient présents. Plus de 3100 festivaliers ont pu profiter de ces deux jours de concerts !

Un évènement rendu possible grâce à l'investissement de nombreux bénévoles présents sur tous les fronts : de l'installation, à la gestion de la billetterie, de l'accueil des artistes, de la technique, des parkings, de la propreté du site, sans oublier la communication !



Le projet est soutenu par les fonds européens LEADER du Pays de Brie et Champagne et le Département de la Marne.



Le programme LEADER du Pays de Brie et Champagne est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, géré par la Région Grand Est